

Conformément à l'arrêté municipal d'occupation du domaine public du 31 mai 2001
sur la commune de **La Chapelle-sur-Erdre**
Autorisation n° CH.-2019-0033

AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- Demandeur :** NANTES MÉTROPOLE
48 boulevard Albert Einstein
44300 Nantes
mail : pole.erdreecens@nantesmetropole.fr
tél : 02 51 83 65 00
- Adresse des travaux :** Rue Martin Luther King
44240 La Chapelle-sur-Erdre
- Nature de l'occupation :** Emplacement pour les bacs de la collecte de déchets
- Emprise :** Emplacement de stationnement face au n° 37 de la voie
Deux places de stationnement sur le parking rue de l'Erdre
Emplacement de stationnement au droit du n° 38 rue Olivier de
Sesmaisons « ARRÊT AUTORISÉ DONT LIVRAISON »
- Durée de l'occupation :** Du lundi 24 juin au vendredi 9 août 2019
- Mesures particulières :** Mise en place d'une signalisation d'interdiction de stationnement
sur laquelle doit être affichée l'autorisation
Cheminement des piétons dévié et protégé
Maintenir en permanence l'accès aux propriétés riveraines
Mise en place de panneaux type AK3 rétrécissement de
chaussée si nécessaire.
- *La mise en place de la signalisation correspondante conformément aux indications du service gestionnaire est à la charge du demandeur. Tout manquement engage la responsabilité du demandeur en cas d'accident.*
 - *La sécurité des usagers du domaine public devra être assurée notamment la libre circulation des piétons.*
 - *L'autorisation devra être obligatoirement affichée à la vue de tous.*

Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le 19 juin 2019
Le Maire, Fabrice ROUSSEL